

ETAPES DE LA DEMANDE DE CESURE

Préparer son départ en césure



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER

INSCRIPTION A L'UNIVERSITE DE
MONTPELLIER



TRANSMISSION DE LA DEMANDE
A VOTRE UFR/ECOLE/INSTITUT
D'INSCRIPTION



DECISION DU PRESIDENT DE
L'UNIVERSITE DE MONTPELLIER

INSCRIPTION : Vous devez être inscrit administrativement pour faire une demande de césure

TRANSMISSION : La demande se fait auprès de votre UFR, Ecole, Institut via le formulaire de demande de césure, accompagné des pièces à joindre* afin de recueillir l'avis du directeur. Veillez à transmettre votre dossier complet dans les délais fixés (voir le calendrier de dépôt ci-dessous).

* Pièces à joindre :

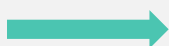
- Lettre de motivation
- Justificatifs des structures d'accueil (l'absence de justificatifs, peut bloquer votre départ).
- Calendrier prévisionnel de votre projet de césure (disponible sur l'ENT)

DECISION : Votre UFR, Ecole, Institut transmet votre dossier à la présidence : la décision finale appartient au président de l'Université de Montpellier.

Des précisions peuvent être demandées (justificatifs, projet ...).

La décision sera envoyée par voie postale, si l'avis est favorable, votre UFR, Ecole, Institut vous contactera pour établir la convention de césure.

DATES LIMITES DU DEPOT DE DEMANDE DE CESURE



Dans le cas d'un départ à l'étranger

Si un de votre projet se déroule à l'étranger, vous devez vérifier au préalable la situation du pays sur : www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/
Vous devez absolument remplir et joindre le formulaire départ à l'étranger à votre dossier (votre scolarité vous transmettra l'accès au formulaire en ligne)

La décision de l'établissement tient compte notamment de la situation sanitaire et/ou de sécurité du pays de destination.

A l'étranger Année universitaire complète ou 1er semestre (Impair)	Au plus tard le 01/09
En France Année universitaire complète ou 1er semestre (Impair)	Avant le début des enseignements et au plus tard le 15/09.
A l'étranger ou en France 2e semestre (Pair)	Avant le début des enseignements du semestre pair et au plus tard le 15/12.